RCS : ST MALO
Code greffe : 3502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00097
Numéro SIREN : 452 492 457
Nom ou dénomination : ABC TEXTURE

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2024 sous le numéro de dépôt 748

ABC TEXTURE SAS
SAS au capital de 80 000 €
Siège social : 10, rue Isaac Newton – 35800 DINARD
RCS Saint-Malo 452 492 457

Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés du 27 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept septembre, à seize heures trente, les associés de la société ABC TEXTURE, société par actions simplifiées au capital de 80 000 euros, divisé en 8 000 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, dont le siège social est situé 10 rue Isaac Newton – 35800 DINARD, et qui est immatriculée au RCS de SAINT MALO sous le numéro 452 492 457, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation de la Présidente.

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, l'assemblée des associés est présidée par Mme Bourdin, Présidente d'ABC TEXTURE et propriétaire de 4 100 actions. M. Pierre-Henry Mercier, propriétaire de 3 900 actions, étant présent, la Présidente déclare que l'assemblée des associés est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions relatives à l'ordre du jour à la majorité requise. Puis, la Présidente rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

1. Première résolution

L'Assemblée Générale constate que la société ABC TEXTURE dépassait au 31 mars 2023, les seuils fixés à l'article D 221-5 du Code de Commerce et que, en conséquence et en application des dispositions de l'article L 227-9-1 du Code de Commerce, la société ABC TEXTURE doit nommer un commissaire aux comptes dont la mission devra débuter par le contrôle des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024.

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, à compter de ce jour et pour une durée de six exercices à compter de l'exercice clos le 31 mars 2024, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2029 :

- La société AUDIT PARTENAIRES CONSEILS
 Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la compagnie régionale OUEST ATLANTIQUE, sise 8 rue de Belle Ile, à SAINT-GREGOIRE (35760).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Deuxième résolution

L'Assemblée des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente déclare close la présente assemblée des associés à dix-sept heures.

L. BOURDIN
Présidente

P-H. MERCIER